

## Conférence citoyenne sur les OGM : l'importance de la mise en scène du débat

La controverse publique sur l'utilisation des OGM dans l'agriculture et dans l'alimentation marquera-t-elle un tournant dans l'évolution du débat démocratique sur les nouvelles technologies ?

Au-delà des questions spécifiques aux biotechnologies, c'est peut-être le véritable enjeu de la Conférence des citoyens organisée par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst) au mois de juin dernier. Nul besoin de décrire de façon approfondie cette Conférence, tant la presse s'en est fait l'écho. Les quatorze « candides » (pour reprendre l'expression du *Canard enchaîné*), choisis par l'Ipsos, furent formés au cours de deux week-end intensifs. À eux en effet de déterminer les sujets des table-ronde du débat public organisé les 20 et 21 juin et de sélectionner les « experts » auxquels ils souhaitent poser leurs questions.

Pour ces citoyens, venus des quatre coins de France et qui ne connaissent a priori rien au sujet, l'enjeu est de taille. Car dès le départ, le rendez-vous est pris : le 22 juin à 10 heures, le panel devra présenter ses conclusions dans une conférence publique fort attendue. Investis d'une telle responsabilité, ils n'hésiteront pas, au cours du débat public à se montrer directs et pugnaces car il faut à tout prix qu'ils maîtrisent leur sujet. Aussi, qu'un expert utilise un jargon technique incompréhensible et il est stoppé net car on ne veut pas entendre de « charabia » ; qu'un autre réponde hors sujet et il se voit aussitôt rappelé à l'ordre : « vous êtes ici pour répondre à nos questions, pas pour faire passer vos messages ».

Ces citoyens pris au hasard dans la population française ont pu acquérir une connaissance du sujet telle qu'ils sont capables de discuter d'égal à égal avec les experts. La confrontation publique de ces derniers permet alors de distinguer nettement les points qui font l'objet de consensus de ceux qui sont très controversés, les choses que l'on sait de celles que l'on ignore. Belle leçon pour tous ceux qui, partisans de la vulgarisation scientifique la plus traditionnelle, répètent à l'envi que ces questions-là sont trop complexes pour que des non-experts participent au débat.

Second enseignement, la déclaration préparée par le panel dans la nuit du 21 au 22 juin est de bonne, voire d'excellente qualité. Elle couvre en effet la

plupart des questions difficiles soulevées par l'utilisation des OGM dans l'agriculture et dans l'alimentation. Ce texte très détaillé n'est pas exempt de contradictions qui reflètent des différences de sensibilité sur de nombreux points, comme par exemple l'opportunité d'un moratoire, évoqué à plusieurs reprises, mais qui ne recueille pas l'accord unanime des membres du panel. Mais au-delà de ces divergences, le panel est unanime pour mettre l'accent sur une approche rigoureuse de la gestion des risques et sur les moyens d'une maîtrise sociale de l'utilisation des OGM. Dans la tradition réglementaire européenne des autorisations accordées au cas par cas, il s'agit ainsi de renforcer les contrôles, de revoir l'organisation de l'expertise (indépendance, transparence des débats, prise en compte des avis minoritaires), d'augmenter l'effort de la recherche publique. Les autorisations commerciales doivent être encadrées et leurs effets environnementaux surveillés à l'aide d'un dispositif de biovigilance. Il s'agit également de donner au consommateur l'information qui conditionne la liberté de choisir et de clarifier les problèmes de responsabilité civile dans l'éventualité de dommages. En somme, ces recommandations sont globalement conformes aux décisions gouvernementales annoncées le 27 novembre 1997. Faut-il le regretter et voir là une mise en scène, voire une manipulation des débats ? On peut au contraire considérer cette concordance sous un jour positif. En effet, élaborées dans un espace public, ces orientations gagnent en lisibilité et en légitimité. Elles peuvent constituer un atout important pour aider la France à mieux faire entendre sa position, celle de la précaution et de la vigilance, dans le débat international. En effet, nul doute que les conflits commerciaux résultant d'approches réglementaires différentes seront la véritable épreuve dans la mise en œuvre de cette démarche. Mais à ce stade, il est probablement trop tôt pour conclure. La revue *NSS* suivra ce dossier et organisera un colloque sur les formes de démocratie technique en 1999\*.

**Pierre-Benoit Joly\*\***  
Inra/Serd, Grenoble

\* Elle est aussi impliquée dans un colloque avec la Cité des sciences, voir page 86.

\*\* Pierre-Benoit Joly est membre du comité de rédaction de *NSS*. Il a suivi la conférence citoyenne comme observateur et coordonne actuellement un programme de recherche français et un programme européen sur les modalités de l'évolution technologique participative.